

Université Rennes 2 Haute-Bretagne  
École doctorale Humanités et Sciences de l'homme  
CREDILIF — EA 3207 ERELLIF

# Une analyse sociolinguistique des marquages du territoire en Bretagne :

**Toponymie, affichage bilingue, identités  
culturelles et développement régional**

Thèse pour l'obtention du Doctorat  
de l'Université Rennes 2 Haute Bretagne

Sciences du langage  
(Sociolinguistique)

présentée par

**Roseline Le Squère**

sous la direction de  
Philippe Blanchet

# Une analyse sociolinguistique des marquages du territoire en Bretagne :

**Toponymie, affichage bilingue, identités  
culturelles et développement régional**

Thèse pour l'obtention du Doctorat  
de l'Université Rennes 2 Haute Bretagne

Sciences du langage  
(Sociolinguistique)

présentée par

**Roseline Le Squère**

sous la direction de  
Philippe Blanchet

**EXTRAIT**

## 2.5.2 Ille-et-Vilaine – Haute-Bretagne ?

C'est ainsi que le département de l'Ille-et-Vilaine a souhaité en 2005 lancer un projet consistant à renommer le département pour se rapprocher de la Bretagne. De la même façon que le Comité départemental du tourisme (CDT) a transformé son logo et son

appellation en « Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine »<sup>222</sup>, le Conseil Général (dont le CDT est une émanation) était également soucieux d'améliorer l'image du département, et de servir les intérêts de son territoire en servant ceux de ses acteurs économiques. Une équipe départementale a donc décidé d'entreprendre en 2005 une consultation de la population départementale et une concertation avec les institutions concernées afin d'aboutir à une procédure de changement du nom.

L'Ille-et-Vilaine est un département qui semble avoir un problème de reconnaissance, de notoriété, surtout en ce qui concerne le côté culturel. Après avoir évoqué la domination du breton dans la partie 1, la problématique du changement de nom de ce département semble directement liée au fait que l'Ille-et-Vilaine ne semble pas reconnue suffisamment comme faisant partie de la Bretagne. Tel que je l'ai exposé précédemment, les sondages commandés par le CDT pour connaître les représentations de la population face au département indiquaient que l'Ille-et-Vilaine n'était jamais cité comme un département appartenant à région Bretagne. Depuis le changement de nom du CDT et la diffusion de son logo, les représentations se sont avérées beaucoup plus positives, le département devenant de plus en plus reconnu comme représentant la Bretagne. Aussi, le souhait de changer le nom du département en « Haute-Bretagne » semble d'une part soulever ce problème d'identité et de reconnaissance et d'autre part être tout à fait cohérent avec la politique de communication et de développement menée par les acteurs du tourisme depuis quelques années. L'attrait touristique connaissant une certaine revalorisation, il était important de poursuivre cela sur un terrain économique plus vaste en faisant profiter tous les acteurs professionnels des bénéfices de l'appellation Haute-Bretagne.

Mais débaptiser un département n'est pas chose commode. Rappelons qu'il a fallu trente ans avant que les Côtes du Nord deviennent les Côtes d'Armor. Lors de sa session du 18 février 2005, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine adopte un vœu demandant que le département soit rebaptisé « Haute-Bretagne » dans le souci des élus de Bretagne d'affirmer leur appartenance à la Bretagne et dans le souci de transformer la mauvaise image que véhiculerait le terme « Vilaine ».

Le nom de l'Ille-et-Vilaine, peu élégant, inapte à définir la situation géographique et l'identité bretonne de notre territoire, est généralement considéré comme un handicap par l'ensemble des acteurs économiques du département confrontés à la nécessité de développer des échanges nationaux ou internationaux.<sup>223</sup>

Un premier problème a tout de suite été avancé : l'impossibilité de conserver la numérotation actuelle 35 du fait du changement de place dans l'ordre alphabétique. Mais neuf départements ont une numérotation qui ne correspond pas à leur place dans l'ordre alphabétique, à travers la France. Cette question mise de côté, une enquête a été lancée début juin 2005 par le Conseil général auprès de la population de l'Ille-et-Vilaine par le biais d'un questionnaire s'intitulant « Quelle identité pour le département ? ».

---

<sup>222</sup> Cf. p. 180.

<sup>223</sup> Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, Session du 18 février 2005, Rapport de séance.

Deux possibilités de réponse étaient données : renvoyer le questionnaire (distribué sous forme de supplément au magazine départemental *Nous Vous Ille*) par courrier postal, ou par courrier électronique en téléchargeant l'enquête sur le site [www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr).

Un mot du Président du Conseil général, Jean-Louis Tourenne, accompagnait les 17 questions principales :

... La question est plus large que la seule adoption d'un nouveau nom. Ce qui est en jeu pour nous, élus du Conseil général, à travers cette proposition, c'est la volonté de manifester l'unité des habitants d'Ille-et-Vilaine, leur attachement à un territoire et à une communauté de destin. C'est la possibilité de faire émerger les liens forts qui unissent l'Ille-et-Vilaine à notre région et à sa double culture, d'origine gallèse et bretonne. C'est l'affirmation de notre ancrage dans une histoire commune en sorte que ces racines revendiquées constituent le socle solide sur lequel nous arrimons nos projets...

Le questionnaire était composé de diverses thématiques dont témoignent les documents suivants :

[Le document est exceptionnellement situé après la légende]

**Figure 20. Le questionnaire du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, « Quelle identité pour le département ? », juin 2005**

## Une nouvelle identité pour l'Ille-et-Vilaine ?

Rappelons d'abord que le débat qui se poursuit ici a été initié par une résolution adoptée à l'unanimité moins une abstention par l'Assemblée départementale lors de la session budgétaire de décembre dernier. Elle donnait mandat à son Président de lancer une consultation auprès des habitants d'Ille-et-Vilaine.

Pour des sujets qui touchent aussi profondément à l'identité, il a paru tout à fait indispensable que chacun puisse donner son avis. C'est l'objectif du questionnaire ci-après que vous êtes invités à retourner, nombreux, au Conseil Général.

La question est plus large que la seule adoption d'un nouveau nom. Ce qui est en jeu pour nous, élus du Conseil général, à travers cette proposition, c'est la volonté de manifester l'unité des habitants d'Ille-et-Vilaine, leur attachement à un territoire et à une communauté de destin. C'est la possibilité de faire émerger les liens forts qui unissent l'Ille-et-Vilaine à notre région et à sa double culture, d'origine galloise et bretonne. C'est l'affirmation de notre ancrage dans une histoire commune en sorte que ces racines revendiquées constituent le socle solide sur lequel nous arrimons nos projets.

Vos réponses, que je souhaite nombreuses et précises, constitueront des éléments précieux pour éclairer vos élus au moment où ils seront amenés à se prononcer.

Notre département est doté d'une forte personnalité. Ses attraits et ses atouts sont nombreux. Je suis sûr que cette consultation nous permettra de trouver les meilleures solutions pour manifester son union et son dynamisme, pour poursuivre notre chemin vers un territoire au développement harmonieux et solidaire.

**Jean-Louis TOURENNE**  
Président du Conseil Général

### 1 Parmi les façons suivantes de se définir, quelles sont, pour vous, les trois plus importantes :

1. je suis européen,
2. je suis français,
3. je suis breton,
4. je suis d'Ille-et-Vilaine,
5. je suis de ma commune.

Inscrivez les 3 numéros qui vous définissent le mieux dans les 3 cases ci-dessous :

- ce qui vous définit le mieux en premier :
- ce qui vous définit le mieux en second :
- ce qui vous définit le mieux en troisième :

### 2 Vous personnellement, avez-vous un attachement très fort, assez fort, assez peu fort, pas fort du tout à :

- |                     | très fort                | assez fort               | assez peu fort           | pas fort du tout         |
|---------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| • la Bretagne       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • l'Ille-et-Vilaine | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • votre commune     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Sur chaque ligne, cochez la case qui correspond le mieux à votre opinion.

### 3 Parmi les raisons d'attachement à l'Ille-et-Vilaine, quelles sont les trois qui, pour vous, jouent le plus :

1. être né dans le département,
2. y avoir de la famille et des amis,
3. les relations entre les gens,
4. le patrimoine naturel (campagne, forêts, littoral, paysages), la qualité de vie,
5. la présence de villes dans lesquelles on trouve toutes les ressources nécessaires,
6. les conditions d'accès à l'emploi,
7. la position géographique,
8. le fait que c'est un département breton.

Inscrivez les 3 numéros des raisons d'attachement à l'Ille-et-Vilaine qui jouent le plus pour vous dans les 3 cases ci-dessous :

- votre première raison d'attachement :
- votre deuxième raison d'attachement :
- votre troisième raison d'attachement :

### 4 A votre avis, les gens qui n'habitent pas la Bretagne savent-ils que l'Ille-et-Vilaine est un département breton ?

1. oui
2. non
3. vous n'avez pas d'avis sur la question

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

### 5 Pour vous, le fait que les gens qui n'habitent pas le département sachent que l'Ille-et-Vilaine est un département breton, c'est une chose :

1. importante
2. sans importance
3. vous n'avez pas d'avis sur la question

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**6 Selon vous, les gens qui n'habitent pas notre département :**

1. ont une bonne image de l'Ille-et-Vilaine
2. ont une mauvaise image de l'Ille-et-Vilaine
3. n'ont pas vraiment d'image de l'Ille-et-Vilaine

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**7 Le fait que le département s'appelle l'Ille-et-Vilaine donne à votre avis**

1. une bonne image du département
2. une mauvaise image du département
3. n'a pas d'influence sur l'image du département

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**8 De façon plus précise, pensez-vous que le nom "Ille-et-Vilaine" peut être dévalorisant pour les habitants du département**

1. oui certainement
2. oui peut-être
3. non sans doute pas
4. non certainement pas
5. vous n'avez pas d'avis sur la question

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**9 Pensez-vous que le nom "Ille-et-Vilaine" peut avoir un impact négatif sur l'attractivité touristique et économique de notre département**

1. oui certainement
2. oui peut-être
3. non sans doute pas
4. non certainement pas
5. vous n'avez pas d'avis sur la question

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**10 Choisir un nouveau nom pour l'Ille-et-Vilaine est une idée à laquelle vous êtes personnellement :**

1. très favorable
2. plutôt favorable
3. plutôt opposé
4. très opposé
5. vous n'avez pas d'avis sur la question

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**11 Adopter le nom de Haute-Bretagne pour l'Ille-et-Vilaine est selon vous :**

1. une très bonne proposition
2. une assez bonne proposition
3. une assez mauvaise proposition
4. une très mauvaise proposition
5. vous n'avez pas d'avis sur la question

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**12 Parmi les arguments suivants, concernant le nom "Haute-Bretagne", quels sont les deux auxquels vous êtes le plus sensible ?**

1. Haute-Bretagne est un nom facile à retenir
2. Haute-Bretagne évoque la Bretagne
3. Haute-Bretagne est valorisant pour le département et les habitants
4. Haute-Bretagne favorisera le développement économique et touristique
5. Haute-Bretagne permet de donner un nom aux habitants du département

Inscrivez les 2 numéros correspondant aux 2 arguments auxquels vous êtes le plus sensible :

- argument auquel vous êtes le plus sensible en premier :
- argument auquel vous êtes le plus sensible en second :

**13 Parmi les reproches suivants faits au nom "Haute-Bretagne", quels sont les deux auxquels vous êtes le plus sensible ?**

1. Haute-Bretagne est un nom qui appartient à l'histoire
2. Haute-Bretagne est un nom qui fait référence à un territoire plus vaste que l'Ille-et-Vilaine
3. Haute-Bretagne est un nom qui risque d'introduire une confusion entre la région et le département
4. Haute-Bretagne est un nom dévalorisant pour les autres départements bretons et leurs habitants, car il suppose l'existence d'une Basse-Bretagne et de Bas-Bretons

Inscrivez les 2 numéros correspondant aux 2 reproches auxquels vous êtes le plus sensible :

- reproche auquel vous êtes le plus sensible en premier :
- reproche auquel vous êtes le plus sensible en second :

**14 Si vous avez un ou plusieurs autres noms à proposer pour le département, pouvez-vous les indiquer ci-dessous :**

.....  
.....  
.....

Inscrivez en LETTRES CAPITALES le (ou les) nom(s) que vous avez à proposer pour le département.

**15 Si l'on retenait le nom qui a votre préférence, comment à votre avis pourraient s'appeler les habitants du département ?**

.....  
.....  
.....

Inscrivez en LETTRES CAPITALES le nom qui pourrait être donné aux habitants si l'on retenait le nom qui a votre préférence pour le département.

**16** Si le département gardait le nom d'Ille-et-Vilaine, comment à votre avis pourraient s'appeler les habitants du département ?

.....  
 .....

Inscrivez en LETTRES CAPITALES le nom qui pourrait être donné aux habitants si l'on gardait le nom d'Ille-et-Vilaine pour le département.

**17** Plus généralement, l'adoption d'un nouveau nom pour le département, est une question :

1. importante, qui mérite d'être posée
2. secondaire, car il y a d'autres priorités
3. inutile à poser
4. vous n'avez pas d'avis sur la question

Cochez une seule case, correspondant le mieux à votre opinion.

**S1 • Quel est votre âge ?** .....

Inscrivez le nombre correspondant à votre âge.

**S2 • Vous êtes :** Un homme  Une femme

Cochez une seule case correspondant à votre sexe.

**S3 • Dans quelle commune habitez-vous ?**

Inscrivez en LETTRES CAPITALES le nom de la commune où vous habitez.

**S4 • Etes-vous né(e) dans le département d'Ille-et-Vilaine ?**

Oui  Non

Cochez une seule case correspondant à votre situation.

**S5 • Vous habitez dans le département d'Ille-et-Vilaine ...**

Depuis moins de 5 ans

Depuis 5 à 10 ans

Depuis plus de 10 ans

Cochez une seule case correspondant à votre situation.

**S6 • Votre résidence principale se situe...**

En Ille-et-Vilaine

Dans un autre département

Cochez une seule case correspondant à votre situation.

À partir de cette question, vos réponses sont facultatives mais permettront certains croisements statistiques intéressants pour l'analyse du résultat de ce questionnaire.

**S7 • Vous habitez :** Seul  En famille

Cochez une seule case correspondant à votre situation.

**S8 • Actuellement exercez-vous une activité ?**

Oui  Non

Cochez une seule case correspondant à votre situation.

**S9 • Si oui, quelle est votre activité ?**

Inscrivez en LETTRES CAPITALES l'intitulé de votre profession ou de votre activité.

**S10 • Si non, dans quelle situation êtes-vous (au chômage, parent au foyer, étudiant(e)...) ?**

Inscrivez en LETTRES CAPITALES la situation dans laquelle vous vous trouvez.

**S11 • Si vous êtes en couple, votre conjoint exerce-t-il une activité ?**

Oui  Non

Cochez une seule case correspondant à la situation de votre conjoint.

**S12 • Vous avez répondu à ce questionnaire :**

Seul  En famille

Cochez une seule case correspondant à la manière dont vous avez répondu au questionnaire.

Le questionnaire commence par un questionnement sur le sentiment d'appartenance des informateurs et l'attachement porté au département. Il est intéressant d'observer ensuite que le questionnaire interroge en premier lieu les représentations que la population départementale pense percevoir des personnes vivant en dehors de la Bretagne avant d'interroger directement les leurs. Nous noterons que le positionnement des questions et leur libellé contribuent à renforcer les représentations négatives que le Conseil général soulève à propos du département. En effet, les questions sont posées de telle sorte :

Question 8 : ... pensez-vous que le nom Ille-et-Vilaine peut être dévalorisant pour les habitants du département ?

Question 9 : Pensez-vous que le nom « Ille-et-Vilaine » peut avoir un impact négatif sur l'attractivité touristique et économique de notre département ?

Ce ne sont pas des questions ouvertes car l'informateur doit choisir entre plusieurs réponses, ne peut pas s'exprimer personnellement et est amené à réfléchir par la négative (par les côtés négatifs que pourraient avoir la désignation du département) après avoir répondu à des questions concernant les représentations extérieures que les informateurs savent nécessairement moins valorisantes puisqu'il est clairement entendu que le département d'Ille-et-Vilaine n'est pas celui qui représente le plus la Bretagne, comme l'ont fait comprendre les nombreux articles de presse parus tout au long de plusieurs semaines avant et pendant la diffusion de l'enquête. À la suite, des questions concernant l'adoption du nom « Haute-Bretagne » sont émises avant de laisser place aux propositions personnelles des informateurs sur d'autres possibilités de noms et d'appellation pour les habitants du département.

8094 réponses (7429 par courrier postal et 665 par Internet) ont été renvoyées avant le mois de septembre, date du dépouillement. Les résultats ont été annoncés au mois d'octobre 2005. Les réponses évoquent un attachement fort à la région (87 % des informateurs) et au département (67% des informateurs). Être né dans le département est la raison la plus citée pour expliquer son attachement à l'Ille-et-Vilaine (66% des informateurs). Le fait d'avoir « des relations entre les gens » et « d'y avoir de la famille et des amis » arrivent en deuxième et troisième positions (respectivement 58% et 41% des informateurs).

Concernant l'image du département, les informateurs déclarent pour 57% d'entre eux qu'il s'agit d'une bonne image contre 39% qui estiment que les personnes extérieures à la région n'ont pas vraiment d'image de l'Ille-et-Vilaine. 2% évoquent une mauvaise image. Le nom Ille-et-Vilaine ne semble pas avoir d'influence sur l'image du département pour une majorité, 69% des déclarants. 84% rejettent même l'idée que ce nom puisse être dévalorisant pour ses habitants. À la question n°9, 83% des informateurs estiment également que le nom actuel du département n'a pas d'impact négatif sur l'attractivité touristique et économique. Ainsi, la question n° 17 concernant l'intérêt du changement de nom voit 44% des informateurs la déclarer « secondaire » et 39% « inutile à poser ». Une faible proportion, 14%, l'estime « importante ».

En conclusion, 74% des personnes qui ont répondu à l'enquête sont opposées à l'idée de changer le nom du département. Dans le détail : 53% y sont très opposés, contre 19% favorables et 8% très favorables. À la question n° 11, 92% des informateurs défavorables au changement de nom déclarent que l'adoption du nom Haute-Bretagne est une mauvaise proposition alors que 74% des personnes favorables au changement déclarent qu'il s'agit d'une bonne proposition. Visiblement, différents facteurs sont à prendre en compte. Tout d'abord les informateurs semblent attachés au nom du département (et particulièrement à son numéro). Puis la question du changement de nom passent après de nombreux témoignages revendiquant le besoin de traiter des questions autrement fondamentales (selon les propos exprimés) : l'emploi, l'égalité des chances, le développement des territoires, la solidarité. Puis, lors l'émission « La carte au trésor » présentée par Sylvain Augier sur France 3, qui s'est déroulée au printemps 2005 en Ille-et-Vilaine, le nouveau logo « Haute-Bretagne » du Comité départemental du tourisme a été découvert sur les hélicoptères utilisés pour l'émission. Émission très



suivie par les téléspectateurs, elle a permis de dévoiler publiquement pour la première fois l'appellation choisie par le comité des offices du tourisme du département pour nommer le secteur géographique qu'ils promotionnent par leurs actions. Ce nom a été choisi en interne par l'ensemble des offices de tourisme du département pour représenter ce secteur, nom étant beaucoup plus « vendeur » que celui d'Ille-et-Vilaine. Cette émission de télévision a été retransmise pendant la période où l'enquête pour le changement de nom du département était en train de se faire. À la suite de l'émission, le conseil général d'Ille-et-Vilaine a dû faire face à de nombreuses réclamations puisque la population a imaginé que le département avait choisi de changer le nom du département au pied levé, pour l'occasion peut-être, sans tenir compte officiellement de l'avis de la population et avant le terme de l'enquête. L'amalgame créé par cette situation a fait ressortir que les habitants d'Ille-et-Vilaine n'étaient pas prêts au changement de nom du département et cela a peut-être eu un impact sur un ensemble de réponses au questionnaire.

Suite à cette procédure, l'équipe du Conseil général a annoncé lors de sa session du 29 septembre 2005 qu'au vu des résultats, pour une grande partie défavorables à un changement de nom du département, le projet était abandonné. Le risque de confusion entre la région et le département et la représentation d'un territoire plus vaste que le département d'Ille-et-Vilaine, dégagés par le nom de Haute-Bretagne, ont été cités (question n° 13) comme les principaux reproches faits à l'appellation proposée. Le Conseil général se laisse croire que la proposition faite à la population est arrivée trop brutalement, sans qu'une certaine pédagogie ait eu le temps de se faire. Une enquête parallèle, menée par l'IFOP, à la demande du Ouest-France, dans le courant du mois de mars 2005 avait également démontré les mêmes tendances puisque, sur les 600 personnes interrogées (pas de précision méthodologique), 88% des informateurs déclaraient aimer le nom d'Ille-et-Vilaine. Une majorité de ces informateurs se situaient dans la région de Redon (65%) contre 32% de rennais. Au niveau des catégories socioprofessionnelles, les seules informations que j'ai pu obtenir indiquaient que 59% des personnes favorables au nom Ille-et-Vilaine font partie du secteur agricole, contre 26% de la catégorie cadres supérieurs et professions libérales. Aussi, une forte majorité d'informateurs péri-urbains et ruraux sont attachés au nom « Ille-et-Vilaine », tandis que les résultats sont plus faibles dans la zone urbaine de Rennes. Le Conseil général a indiqué qu'un travail reste maintenant à faire pour que la « marque Ille-et-Vilaine » permette de vendre les territoires départementaux en tant que destination touristique.